

Le maire réagit aux attaques non fondées.

Pour donner suite à votre invitation et à l'interpellation de l'opposition municipale sur votre blog, usant de mon droit de réponse, je vous prie de bien vouloir publier la mise au point suivante.

Depuis le lancement du programme PLUI de la Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ en début de mandature, vous avez été associés à tous les débats, vous avez eu accès à tous les documents reçus en mairie d'ARTHEZ, sans aucune réserve, ni restriction, vous avez eu l'opportunité de participer à toutes les réunions. C'est à l'issue de cette concertation que le conseil municipal d'ARTHEZ a voté l'approbation, à l'unanimité, le 21 mai 2025.

Vous déclenchez, aujourd'hui, une polémique à la suite de « la lecture d'un rapport que vous avez dû vous procurer par vos propres moyens ». Je vous rappelle qu'en mairie, nous disposons des documents officiels délivrés par les services de la CCLO et par ceux de l'état, en l'occurrence, la préfecture des Pyrénées -Atlantiques et, comme vous le savez, ils sont à votre disposition.

Puisque vous avez connaissance d'un rapport qui ne figure pas en mairie, il serait bon que vous citiez vos sources et que vous vérifiez l'authenticité des chiffres que vous annoncez.

Pour toute demande personnelle, je vous conseille de vous adressez à la CCLO et à la préfecture.

En pleine responsabilité, en ma qualité de maire, je ne dérogerai pas au principe de communiquer que ce qui est officiel et validé par les instances.

En conséquence, je ne répondrai pas à cette interpellation, par voie d'un blog privé, qui n'a pour but que de lancer la campagne électorale. En cette période préélectorale, vous cherchez à faire peur aux Arthéziens et à décrédibiliser notre action.

Au conseil communautaire du 16 décembre, je voterai, en mon âme et conscience, en parfaite connaissance de tous les éléments, défendant l'intérêt général de notre commune, dans un esprit constructif pour le territoire.

Le maire

Jean Pierre ESCOUTELOUP